



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	1/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

**Document d'information externe relatif aux prélèvements  
ainsi qu'au dépôt d'échantillon(s) directement à l'Institut ou  
transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans  
des matériaux solides**

## 1. OBJET

Le présent document a pour objectif d'informer nos clients des dispositions à prendre pour que leurs échantillons soient recevables dans nos laboratoires. Nous y précisons notamment (voir ANNEXE 2 cf. § 7) les mesures de protection et de sécurité individuelle à prendre lors du prélèvement, la manière de prélever la mieux appropriée, la quantité de matière à prélever, le type d'emballage et le conditionnement des prélèvements. Y sont également mentionnées les modalités de recevabilité des échantillons.

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

Tout prélèvement pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides effectué par un client.

## 3. INTRODUCTION

Lorsqu'un client prend contact, préalablement à un dépôt d'échantillon(s) pour analyse, et ce dans le cas où il se charge lui-même de l'opération de sélection et de prélèvement d'échantillon(s) représentatif(s) de matériaux à analyser, il est informé sur la marche à suivre qu'il doit respecter pour que son dépôt soit recevable dans nos laboratoires. Le document DC1/IE/002 est systématiquement communiqué par email au client. Ce document permet de guider et d'expliquer la technique la plus appropriée à la personne devant effectuer le prélèvement d'échantillon suspect nécessitant une recherche de fibre d'asbeste.

Il est également précisé que chaque prélèvement individuel doit être numéroté soigneusement et lisiblement.

Lors du contact, le client est également informé que s'il ne respecte pas les directives, précisées ci-après, nous sommes en droit de refuser le ou les prélèvement(s) pour cause de non recevabilité selon les exigences établies dans ce document. **De même, si la quantité de matière fournie n'est pas conforme à celle précisée dans ce document, nous facturerons un surcoût de 25 euros/échantillon, car cet excès de matière nous impose du travail supplémentaire non négligeable.**

Lorsqu'un dépôt d'échantillon n'a pas été précédé d'un contact verbal avec notre laboratoire, le réceptionnaire met le client en rapport avec un agent de la Cellule « Asbeste et Patrimoine » (adresse mail : asbeste@issep.be), ayant en charge les analyses, et ce pour que celui-ci puisse lui donner les consignes d'usage (personnes de contact : **BOSSIROY D. 04/229 83 21, F. WELSCH 04/229 82 98, M. LEFEVRE - 04/229 82 41**). Si personne n'est disponible à ce moment-là, le réceptionnaire donne au client ce document reprenant les diverses consignes que nous sommes en droit d'exiger pour que les échantillons soient correctement conditionnés selon nos exigences.



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides		Page	2/12
		Nb annexes :	3
		Date édition	14/12/2023

#### 4. EXIGENCES DE NOTRE LABORATOIRE

Les points décrits ci-dessous sont les points abordés lors d'un contact préalable à un dépôt :

- Tout échantillon, qui doit être analysé par notre laboratoire, doit être conditionné et transmis dans un flacon ou sachet individuel plastique, transparent, de type sachet « Minigrip » d'une dimension idéale de 150 mm / 100 mm, à usage unique, parfaitement étanche et étiqueté lisiblement. Des étiquettes pré-imprimées à usage unique sont disponibles à la réception des échantillons.
- Lors d'un envoi par la poste (sous enveloppe ou sous colis) d'échantillons pour la recherche de fibres d'asbeste, le client est toujours averti qu'il doit absolument respecter toutes les directives reprises dans ce document et ce en attirant l'attention sur l'emballage individuel hermétique des échantillons à traiter.
- Un courrier de demande d'analyse pour recherche de fibres d'asbeste doit toujours accompagner les échantillons. Ce courrier, doit comprendre les coordonnées du demandeur (nom, adresse, n° tél ou gsm, adresse mail) ainsi que le nombre d'échantillons que le laboratoire doit traiter pour cette demande en reprenant également une liste d'identification du ou des prélèvement(s) qui doit(vent) être traité(s).
- Les demandes d'analyses, qui sont transmises par courrier postal, seront toujours adressées à : Cellule Asbeste et Patrimoine – ISSeP – Rue du Chera 200 – 4.000 Liège.
- Le client indiquera clairement sur l'enveloppe ou sur le colis « échantillon(s) » de manière à en avertir notre secrétariat de ne jamais ouvrir ce type de courrier.
- Ces courriers « non ouverts » seront pris en charge par les agents de la Cellule, de manière à les ouvrir en toute sécurité et vérifier en laboratoire (sous hotte) le bon conditionnement des échantillons à traiter. Une fois cette vérification faite, la Cellule transmet par mail au secrétariat et à la réception des échantillons, une copie de la demande pour enregistrement.
- La personne qui effectue le ou les prélèvement(s) doit toujours veiller à nettoyer et éliminer totalement les souillures extérieures pouvant être issues du mode de prélèvement. S'il ne peut procéder à un tel nettoyage complet du sachet renfermant le prélèvement, il doit doubler l'emballage de l'échantillon en spécifiant que le premier emballage peut être souillé par des poussières issues du prélèvement.
- Les divers prélèvements individuels qui seront transmis en un même lot, peuvent être rassemblés dans un sachet de dimension plus grande, et ce à l'appréciation du client.
- L'étiquetage ou la numérotation individuelle de chaque prélèvement ne pourra en aucun cas porter à confusion avec d'autres prélèvements contenus dans un même lot.
- Si lors de la réception, un doute quant au marquage est constaté par notre laboratoire, le client sera informé immédiatement par un agent de la Cellule afin de corriger l'erreur. En accord avec le client nous pourrions ainsi décider d'éliminer si nécessaire les échantillons douteux sans en analyser le contenu et éventuellement exiger de faire exécuter de nouveaux prélèvements.
- Les sachets individuels et/ou les sachets réunissant un même lot, ne pourront en aucun cas présenter de perforation ou de déchirure (même stabilisée par du tape ou papier collant). En cas de risque de contamination inter-échantillons, le responsable technique prend immédiatement contact avec le client (cf. § 5 Recevabilité de l'échantillon et de la demande d'essai).



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	3/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

- La quantité de matière à nous transmettre sera toujours de l'ordre de quelques cm<sup>3</sup>, dans le cas de matériaux homogènes, et d'une dizaine de cm<sup>3</sup> lorsque les matériaux sont jugés visuellement très hétérogènes. **Si la quantité de matière fournie n'est pas jugée conforme, nous facturerons un surcoût de 25 euro/échantillon déposé.** La personne qui effectue le prélèvement doit toujours veiller à ce que le fragment placé dans le sachet individuel soit toujours représentatif du matériau à analyser.
- Dans le cas de prélèvement de calorifuge ou tout autre matériau très fragile, et dont les fibres sont peu liées ou facilement libérables dans l'air, la personne qui effectue le prélèvement doit effectuer une découpe soignée du matériau et si nécessaire en ayant préalablement humecté à l'eau l'endroit de découpe. Cette découpe ne peut en aucun cas libérer de fibres dans l'air. Ensuite, il doit stabiliser et colmater l'endroit de découpe (à l'aide d'un morceau de tape ou tout autre moyen permettant de masquer l'endroit de découpe). Il doit enfin nettoyer à l'eau les lèvres extérieures du sachet renfermant ce matériau. Ces mesures préventives sont réalisées dans l'intérêt de la personne qui a en charge le prélèvement mais également toutes les personnes devant ensuite manipuler les prélèvements. Cette mesure est donc nécessaire, d'une part, pour éviter de mettre en contact les différents opérateurs manipulant les échantillons (le préleveur lui-même, la personne qui procède à l'ouverture du courrier, le réceptionniste, le chargé d'essai, etc.), avec des fibres et d'autre part, pour éviter toute contamination avec d'autres prélèvements conditionnés dans un même lot.
- Si nécessaire, et à la demande du client ou sur nos conseils, l'Institut peut mettre à disposition des kits d'emballage conformes à nos exigences. Ces kits sont disponibles à la réception des échantillons ou fournis par courrier postal, sur simple demande de la part du client. Dans le cas d'une demande importante de sachets d'emballage (demande supérieure à 5 sachets), l'Institut se réserve le droit de demander un coût supplémentaire pour la fourniture des sachets de prélèvements. Ce coût supplémentaire serait ajouté, aux frais d'analyse habituels, en ayant bien sûr informé le client au préalable.
- Si lors du dépôt des échantillons à la réception des échantillons, le réceptionnaire constate une non-conformité dans le conditionnement du ou des échantillons qui y sont déposés, celui-ci peut demander au client de reconditionner correctement le ou les prélèvements. Si nécessaire, le réceptionnaire peut fournir au client un ou des kit(s) d'emballage conforme(s) aux exigences de notre laboratoire. **Si la quantité de matière fournie n'est pas jugée conforme et trop excessive, le réceptionniste avertira le dépositaire du surcoût de 25 euros/échantillon déposé.**
- A la réception des échantillons, les prélèvements seront toujours conservés, en attente de la prise en charge par la Cellule, dans un sac plastique (style polygrip) fermé hermétiquement. Les échantillons déposés à la réception des échantillons ne pourront jamais y être ouverts. Ils seront stockés individuellement ou regroupés par lot, en fonction de leur taille et de leur conditionnement à l'arrivée. Dans le cas d'enregistrement par lot, le réceptionnaire demandera que le déposant fournisse la liste manuscrite des divers échantillons déposés.
- L'ouverture du ou des sachets, pour contrôle et/ou pour analyse, est toujours réalisée sous hotte, en prenant les mesures de protection d'usage (port d'un masque respiratoire et de gants jetables).



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	4/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

## 5. RECEVABILITE DE L'ECHANTILLON ET DE LA DEMANDE D'ESSAIS

L'échantillon et la demande d'essais sont acceptés par le réceptionnaire de la réception des échantillons mais sous réserve d'avis du gestionnaire du dossier, avis qui, s'il est négatif, doit être formulé au client dans les 24 heures (par téléphone toujours suivi d'un mail de confirmation).

Le gestionnaire du dossier vérifie la conformité des informations encodées avec l'échantillon reçu. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de refuser éventuellement l'échantillon ou certains essais à réaliser sur celui-ci. Toute modification de la demande d'essais ou refus de la demande d'essais est notifiée au client.

Si à l'ouverture des échantillons, sous hotte au laboratoire de la Cellule, une contamination inter-échantillons est constatée (par exemple : sachets déchirés dans un colis postal), les échantillons seront considérés comme irrecevables et le client sera directement informé par le responsable technique.

D. Bossiroy,  
Responsable Cellule "Asbeste et Patrimoine"



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	5/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

## 6. ANNEXE 1 : LISTE DE QUELQUES MATERIAUX SUSPECTS POUVANT RENFERMER DES FIBRES D'ASBESTE (LISTE NON EXHAUSTIVE)

### Dans les caves

- les calorifuges. Il faut toujours vérifier s'ils sont homogènes et identiques partout. On trouve régulièrement des calorifuges de composition très différente sur une seule installation voire même sur une même conduite,
- les joints de brûleurs (même s'ils paraissent récents !),
- les conduits de cheminée, boîte à suies,
- les gaines diverses,
- les tuyaux de descentes d'eau ou tuyaux de décharges,
- les joints de colmatage,
- les isolations thermiques de câble, les rubans d'isolation électrique,
- les supports de type panneau noir à fusibles électriques

### Aux étages

- les joints de foyer individuel,
- les lambris muraux,
- les plaques murales,
- les vinyles jugés anciens (plus ou moins 15 ans),
- les dalles de sol en **n'oubliant pas la colle** entre les dalles et la chape,
- les joints de porte-anti-feu,
- les boîtes à suies,
- les flocages,
- les panneaux de faux-plafond,
- les cloisons,
- les revêtements,
- les seuils et les appuis de fenêtre,
- les plinthes de sol,
- les dispositifs de freinage et/ou garniture de friction d'ascenseur,
- les feux ouverts et l'isolation thermique en relation,
- les protections murales de sanitaire,
- les panneaux RF,
- les tableaux fixes et mobiles dans le cas d'établissement scolaire,
- les peintures techniques

### Les toitures

- les ardoises artificielles type Eternit et profilés particuliers en asbeste-ciment,
- les roofing et membranes d'étanchéité,
- les plaques et tôles ondulées type Eternit,
- les panneaux ou membranes de sous-toiture

### Les façades extérieures

- les peintures structurées chargées en fibres dans le cas d'ouvrages d'art ou de bâtiments anciens,
- les plaques et panneaux décoratifs de façades,
- les jardinières et autres décorations de ce type,
- les appuis de fenêtres, des allèges,
- les marches d'escalier,
- les coffrages perdus (par exemple piliers de préau)



SMQ  
SMS

Document d'information externe	Identification :	DC1/IE/002/V06	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides		Page	6/12
		Nb annexes :	3
		Date édition	14/12/2023

## 7. ANNEXE 2 : CONSEILS PRATIQUES SI VOUS DEVEZ EFFECTUER UN PRELEVEMENT DE MATERIAU SUSPECTE CONTENIR DE L'AMIANTE DANS VOTRE HABITATION.

Vérifier que ce matériau suspect est uniforme et homogène sur toute la surface concernée par celui-ci.  
Suivre scrupuleusement les directives et conseils de la technique de prélèvement détaillée dans les pages, ci-après.

### TECHNIQUES DE PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS

On veillera toujours à ce que l'outil utilisé, pour effectuer un prélèvement, soit parfaitement propre afin d'éviter toute contamination (surtout si on effectue plusieurs prélèvements de matériaux différents). Les prélèvements seront toujours effectués sur un matériau très humide et gorgé d'eau.

**Par fracturation :** Dans le cas de matériaux minces durs et non friables (comme par exemple : une ardoise artificielle, un panneau dur de cloison), le prélèvement peut s'effectuer par fracturation à l'aide d'un outil permettant de pincer le matériau sur toute son épaisseur et d'exercer une pression pour que le fragmenter délicatement. Un autre moyen pour ce type de matériau est l'usage d'un tournevis permettant de faire levier et de soustraire un petit fragment ou encore par percussion à l'aide d'un petit burin (ou tournevis) permettant l'obtention d'un petit éclat sur la tranche du matériau.

**Par percement :** ce type de prélèvement (rarement pratiqué et réservé si les autres moyens sont impossibles à mettre en œuvres) doit toujours être réalisé avec une vitesse de rotation très lente à l'aide d'une foreuse sans percussion et munie d'une mèche à tête en carbure. Il existe sur le marché des poches en gel et étanches (avec notice d'utilisation) prévues à cet effet pour ce type de prélèvement.



*Poche de gel pour prélèvement par percement*

**Par découpe :** Dans le cas de matériaux « tendres et/ou mous » (calorifuge, enduit), le prélèvement s'exécutera toujours par une découpe soignée, à l'aide d'un outil coupant et tranchant (cutter, scalpel, couteau bien aiguisé), dans le matériau.

**Par extraction :** Dans le cas de matériau non lié (bourre, tissu), le prélèvement s'effectuera par une extraction très délicate de fibres du matériau à l'aide d'une pince à becs (pinces à épiler, pinces d'électricien à bouts très effilés) ou à l'aide d'une paire de ciseaux (dans le cas de tissu) de manière à soustraire suffisamment de fibres du matériau sans produire de perturbation du matériau.

**Par récolte de poussières :** Lorsque l'on suspecte la présence de poussières, suspectées contenir des fibres d'amiante dans son habitation, on peut procéder à la collecte de celles-ci selon la technique du ramassage de poussières à l'aide d'un pinceau à usage unique permettant de pousser délicatement les poussières vers un réceptacle rigide et facilement lavable ou à usage unique ou selon la technique du frottis sur matière non humidifiée.



*Exemple de bande autocollante utilisée pour capturer des poussières*

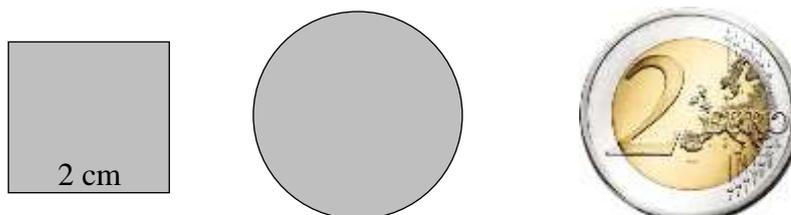


SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	7/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

### QUANTITE NECESSAIRE A L'ANALYSE EN LABORATOIRE

Dans le cas d'applications, qui sont les plus classiques, souvent des produits manufacturés ou très homogènes (ardoise artificielle, panneau, joints, calorifuge, tissu, ...), la quantité d'échantillon, nécessaire à l'analyse, est largement suffisante en prélevant soigneusement une surface de l'ordre de maximum 2 cm / 2 cm (ou de l'ordre du diamètre d'une pièce de 2 euros) sur toute l'épaisseur du matériau.



Dans le cas de matériau hétérogène (plafonnage, enduit, ...), où les fibres d'amiante peuvent être en trace ou fortement diluées dans le matériau, la surface de découpe devra être plus importante et de l'ordre de 4 cm / 4 cm (ou de l'ordre du format d'une petite boîte d'allumettes) sur toute l'épaisseur du matériau.



### MATERIEL NECESSAIRE POUR EFFECTUER UN PRELEVEMENT SOI-MEME

Toute manipulation de matériau suspecté contenir de l'amiante doit se faire en respectant les règles de protection individuelle (EPI Voir AR du 13 juin 2005 (MB 14.7.2005) relatif à l'utilisation des équipements de protection individuelle.). C'est-à-dire que la protection pour manipuler des matériaux renfermant des fibres d'amiante doit se composer au minimum d'un masque de protection faciale à usage unique de type FFP3 et de gants jetables en latex.

Dans certains cas particuliers, on peut ajouter aux deux équipements de base une combinaison à usage unique (combinaison étanche aux particules sèches - protection corporelle intégrale contre les particules solides aéroportées) et des sur-chaussures.

Une fois utilisées, ces diverses protections sont bien entendu à conditionner et à évacuer en tant que déchet d'amiante, si les analyses en laboratoire révèlent que l'on a bien manipulé des matériaux renfermant des fibres d'amiante.



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	8/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

## LE MATERIEL INDISPENSABLE

- Des sachets transparents, totalement hermétiques et suffisamment épais (sachets de congélation non micro-perforés avec zip de fermeture ou sachet de congélation simple non micro-perforés dont la fermeture sera assurée par un papier collant scellant parfaitement l'ouverture du sachet (surtout ne jamais utiliser d'agrafes) :



- Un grand sachet hermétique pour conditionner les déchets et équipement jetable potentiellement salis lors de l'opération de prélèvement (gants jetables, masque FFP3, lingettes humides et bâche et/ou papier souillé). Appliquer une étiquette dessus en indiquant « déchets amiantés », si l'analyse le révèle ensuite :



- Une bâche ou une feuille plastique ou une feuille de papier (par exemple papier « kraft ») découpé à dimensions de manière à protéger si nécessaire les surfaces environnantes pouvant être éventuellement souillées lors des opérations de prélèvement :





SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	9/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

- De l'eau en suffisance pour saturer au préalable la surface qui sera découpée (par exemple, de l'eau du robinet introduite dans un flacon permettant une pulvérisation) et de l'eau pour nettoyer ses mains après toutes les opérations de prélèvement et des outils utilisés pour la découpe de l'échantillon :



- De l'eau mélangée à 25 % de colle à bois (soit 25 grammes de colle vinylique blanche à bois ou produit compactuna® utilisé en construction comme ajout dans les mortiers pour 100 grammes d'eau). Cette solution eau-colle sera introduite dans un vaporisateur (on peut utiliser un flacon du commerce tel que ceux utilisés pour vaporiser des détergents à vitres, par exemple). Cette solution permet de fixer les éventuelles fibres qui pourraient se mettre en suspension dans l'air après l'opération de découpe. Cette solution sera vaporisée sur les lèvres de fracture à l'endroit de prélèvement de manière à neutraliser et fixer la surface :



*Exemple de colle à bois vinylique ou produit similaire et flacons de récupération pour la pulvérisation de la solution eau + colle*

- Un outil tranchant dans le cas d'applications friables (« molles »), un petit burin ou une pointe de tournevis pour soustraire une écaille sur le bord d'une application très dure, et une pince à bec plat dans le cas de matériaux non friables minces (ardoises et tôles ondulées, panneau minces, ...) :



- Un masque de protection faciale à usage unique de type FFP3 (masque prévu pour se protéger des fibres d'amiante). Ne jamais utiliser de masques contre la poussière, tels que ceux utilisés pour les travaux de bricolage courants. Les masques FFP3 sont requis lors de la manipulation de fibres céramique, de laine de roche, de cadmium, de chrome, de silice, de plomb, d'amiante (en concentration inférieure à 1 fibre/cm<sup>3</sup> sur 1 h), ... :



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	10/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	



- Une paire de gants souples à usage unique (par exemple, gants pour mise en peinture, gants en latex, gants en film plastique, ...) :



- Des lingettes humides ou des mouchoirs en papier en suffisance :





SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides		Page	11/12
		Nb annexes :	3
		Date édition	14/12/2023

## 8. ANNEXE 3 : LES 14 ETAPES D'UN PRELEVEMENT D'ECHANTILLON

1. Identifier le(s) matériau(x) suspect(s) et vérifier qu'il(s) est (sont) bien homogène(s) et identique(s) partout ;
2. Repérer et choisir un endroit facile d'accès pour exécuter le prélèvement. Dans le cas d'un matériau déjà dégradé, on exécutera toujours la découpe à cet endroit particulier pour ne pas produire de dégâts supplémentaires inutiles. Si des fragments sont déjà déconsolidés ils seront détachés soigneusement sans devoir pratiquer une découpe ;
3. S'équiper du matériel nécessaire à prélever et à se protéger (les sachets de prélèvement, outils de prélèvement, feuilles de protection des surfaces, seau d'eau, flacon à vaporiser contenant la solution eau + colle, lingettes humides, gants à usage unique et masque facial FFP3) ;
4. Prévoir un sachet pour y mettre les éventuels déchets suite au(x) prélèvement(s) (gants jetables, masque facial P3 et papiers de protection des surfaces et papiers ou lingettes humides utilisés pour le nettoyage) ;
5. Mouiller abondamment et largement l'endroit où sera réalisée la découpe ou l'extraction d'un petit fragment de matériau ;
6. Ouvrir le premier de sachet transparent hermétique et le placer à portée de main ou au droit de l'endroit de prélèvement dans le cas des matériaux tendres et « mous » ;
7. Prélever la matière nécessaire pour l'analyse et la faire glisser délicatement dans le sachet hermétique ;
  - A. Dans le cas d'un matériau dur, l'éclat est prélevé à la pince ou à l'aide d'un autre moyen permettant de soustraire un petit fragment sans produire de projections excessives.
  - B. Dans le cas d'un matériau « mou », on protège les surfaces avoisinantes pouvant être souillée pendant la réalisation du prélèvement, par une feuille (papier ou plastique) de protection de manière à pouvoir récupérer la poussière humide et les petits fragments produits lors du prélèvement. On découpe soigneusement la surface à l'aide d'un cutter ou tout autre outil tranchant en veillant à soustraire la matière sur toute son épaisseur et en faisant glisser directement la matière dans le sachet transparent étanche.
8. Directement après le prélèvement, on referme hermétiquement le sachet d'échantillonnage en veillant aussi à ce que les lèvres et surfaces extérieures du sachet soient propres. Si ce n'est pas le cas, on essuie avec un papier humide (lingettes humides ou mouchoirs en papier humidifiés) les différentes surfaces souillées. On procède également à un nettoyage des gants et matériels utilisés. Cela évite ainsi de propager ailleurs une éventuelle pollution, mais également d'avoir du matériel propre si on désire effectuer un autre prélèvement. Les lingettes ou papiers humidifiés souillés sont directement placés dans le sac à déchets ;
9. Pulvériser soigneusement sur la surface d'échantillonnage avec la solution eau + colle blanche, de manière à stabiliser l'endroit de prélèvement ;
10. Pulvériser de la solution eau + colle sur le papier ou la feuille plastique de protection des surfaces voisines de l'endroit de prélèvement. Replier délicatement, au moins en 4, le papier ou la feuille et placer le tout dans le sachet pour déchets ;
11. Placer le sachet hermétique contenant le prélèvement dans un second sachet hermétique. Sur ce second sachet d'emballage hermétique, on indique au marqueur indélébile ou sur une étiquette autocollante, un numéro ou l'origine du prélèvement (par exemple fragment d'ardoise, calorifuge de la cave, ...). S'il s'agit d'une étiquette, vous la collé sur le sachet d'emballage hermétique extérieur ;
12. Laver à grande eau les gants et outils utilisés pour le prélèvement en les séchant avec un chiffon ou papier absorbant. Les chiffons ou papiers humides sont placés dans le sachet pour déchet. Les gants et outils rendus ainsi propres peuvent être utilisés pour un autre prélèvement. On répète ensuite les mêmes opérations pour un autre prélèvement ;



SMQ  
SMS

<b>Document d'information externe</b>	Identification :	<b>DC1/IE/002/V06</b>	
Document d'information externe relatif aux prélèvements ainsi qu'au dépôt d'échantillon directement à l'Institut ou transmis par envoi postal pour la recherche d'asbeste dans les matériaux solides	Page	12/12	
	Nb annexes :	3	
	Date édition	14/12/2023	

- 
13. Une fois la séance de prélèvement terminée, les gants et masque FFP3 seront placés dans le sachet de déchets. Le sachet sera scellé et sera évacué ensuite en tant que déchets amiantés, par vos propres moyens, et ce en fonction des résultats d'analyse.
  14. Transmission de l'(ou des) échantillon(s) vers le laboratoire qui effectuera l'analyse :
    - A. On peut déposer le ou les prélèvement(s), chacun conditionné dans un double sachet transparent hermétique, directement au laboratoire en respectant bien toutes les consignes qui seront formulées et qui sont propres à chaque laboratoire.
    - B. On peut également transmettre le ou les prélèvement(s) par envoi postal en veillant à ce que celui-ci soit parfaitement protégé contre les déchirures et autres incidents pouvant intervenir lors du transfert vers le laboratoire en mentionnant lisiblement « échantillon » sur l'enveloppe.